



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON

Réunion du conseil des maires de la MRC Avignon (visioconférence), le mercredi 10 février 2021, 20 h

Étaient présents :

M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer
M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche
Mme Cynthia Dufour, maire de St-Alexis-de-Matapédia
M. David Ferguson, maire de Ristigouche Sud-Est
Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia
M. Christian LeBlanc, maire de Maria
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise
M. Steven Parent, représentant de Carleton-sur-Mer
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia
M. Yvan St-Pierre, maire de Nouvelle

Aussi présent :

M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des maires du 13 janvier 2021;

3. Rapports financiers MRC :

3.1 Activités « Fonctionnement », « FLI » et « FLS »:

3.1.1 Adoption des déboursés pour les mois de novembre et décembre 2020;

4. Prévisions budgétaires 2021 :

4.1 Adoption des prévisions budgétaires 2021;

5. Nominations du directeur général :

5.1 Responsable RSE;

5.2 Administrateur des programmes PAH et SHQ;

6. Nomination du vérificateur pour l'année 2021;

7. Soutien aux entreprises :

7.1. Mesure de soutien aux entreprises (STA) - Protocole d'entente – Autorisation de signature;

7.2 Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Avenant 3 – MEI-MRC - Autorisation de signature;



7.3 Accès entreprise Québec - Autorisation de signature;

7.4 La Ruche Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine - Autorisation de signature;

8. Volet développement :

8.1 Signature innovation – volet 3 – Autorisation de signature;

8.2 Vitalisation – volet 4 – Autorisation de signature;

9. Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité :

9.1. Autorisation de signature et dépôt de la demande;

10. Adoption du rapport d'état pour l'Alliance en développement social;

11. Récupération des masques de procédure;

12. Nomination d'un représentant au Comité tourisme Avignon-Bonaventure;

13. Audit financier de l'exercice 2020 – procuration à l'endroit de LBA;

14. Décès de M. Jules Bélanger;

15. Correspondance;

16. Dossiers éoliens :

16.1 Fonds d'engagement social éolien (FES) – Boralex – recommandations du comité de suivi;

17. Matières recyclables :

17.1 Appel d'offres;

17.2 Constitution d'un comité;

18. Période de questions;

19. Levée de l'assemblée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Ordre du jour CM 10 février 2021. 2 pages.*



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON

d'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES DU 13 JANVIER 2021

Document déposé :

MRC AVIGNON. *PV CM 13 janvier 2021*. 12 pages.

Il est PROPOSÉ par : M. David Ferguson
et résolu unanimement

CM-2021-02-10-235

d'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil des maires du 13 janvier 2021.

3. RAPPORTS FINANCIERS MRC

3.1 Activités « Fonctionnement », « FLI » et « FLS »

3.1.1 Adoption des déboursés pour les mois de novembre et décembre 2020

Document déposé :

MRC AVIGNON. – *Rapports financiers au 31 décembre 2020*. 30 pages.

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CM-2021-02-10-236

d'adopter les déboursés pour les mois de novembre et décembre 2020.

4. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

4.1 Adoption des prévisions budgétaires 2021

Documents déposés :

MRC AVIGNON. *Projet – Prévisions budgétaires 2021 – Prévisions courantes*. 27 janvier 2021. 20 pages.

MRC AVIGNON. *Projet – Prévisions budgétaires 2021 – Prévisions projets*. 27 janvier 2021. 48 pages.

MRC AVIGNON. *Prévisions budgétaires 2021 – Revenus/Dépenses*. Date N/D. 1 page.



Résolution n° CM-2021-02-10-237 relativement à l'adoption des prévisions budgétaires 2021

CONSIDÉRANT le dépôt et l'analyse au conseil des maires des projections de revenus et des dépenses planifiées pour les projets et dossiers courants;

CONSIDÉRANT l'importance d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année afin d'autoriser la mise en œuvre des actions en découlant;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

d'adopter les prévisions budgétaires 2021.

ORIGINAUX :

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

5. NOMINATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

5.1. Responsable RSE

Résolution n° CM-2021-02-10-238 concernant la nomination de responsables des services électroniques pour AccèsD Desjardins

CONSIDÉRANT l'obligation de nommer un ou des responsables des services électroniques de la MRC Avignon pour le bon fonctionnement des activités de l'organisation;

CONSIDÉRANT que les activités de la MRC Avignon sont sous la responsabilité administrative du directeur général et secrétaire-trésorier, M. David Bourdages;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon nomme M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier, responsable des services électroniques pour les services AccèsD et tout autre service de Desjardins, ainsi que pour tous les autres services électroniques avec lesquels la MRC transige.

ORIGINAUX :

CM-2021-02-10-237

CM-2021-02-10-238



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

5.2 Administrateur des programmes PAH et SHQ

Résolution n° CM-2021-02-10-239 concernant la nomination d'un administrateur des programmes PAH et SHQ

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon gère les programmes PAH et SHQ sur son territoire;

CONSIDÉRANT que les activités de la MRC Avignon sont sous la responsabilité administrative du directeur général et secrétaire-trésorier, M. David Bourdages;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Steven Parent
et résolu unanimement

CM-2021-02-10-239

Que la MRC Avignon nomme M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier, administrateur des programmes PAH et SHQ pour la MRC et que M. Gaétan Bernatchez soit retiré de ces responsabilités.

ORIGINAUX :

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

6. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2021

Résolution n° CM-2021-02-10-240 concernant la nomination du vérificateur pour l'année 2021

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

CM-2021-02-10-240

de nommer Leblanc Bourque Arsenault inc. comme vérificateur pour l'année 2021.

ORIGINAL : M. Grégoire Arsenault CPA-CA, Leblanc Bourque Arsenault inc.

c. c.

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

7. SOUTIEN AUX ENTREPRISES



7.1 Mesure de soutien au travail autonome (STA) avec Emploi-Québec – Protocole d'entente – Autorisation de signature

Résolution n° CM-2021-02-10-241 concernant l'autorisation de signature du protocole d'entente « Mesure de soutien au travail autonome » (STA) avec Emploi-Québec

CONSIDÉRANT l'importance du maintien des outils de soutien aux entreprises et aux travailleurs;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente « Mesure de soutien au travail autonome » (STA) intervenu entre la MRC Avignon et Emploi-Québec;

EN CONSÉQUENCE

CM-2021-02-10-241

Il est PROPOSÉ par : M. Christian LeBlanc
et résolu unanimement

Que la MRC d'Avignon :

- 1) Autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier, M. David Bourdages, à signer le protocole d'entente de « Mesure de soutien au travail autonome » (STA) avec Emploi-Québec;
- 2) Autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, M. David Bourdages et/ou la coordonnatrice finances et administration, Mme Francine Rivière, à signer tous autres documents relatifs à l'entente STA.

ORIGINAUX :

Mme Sarah Gonthier, conseillère aux entreprises
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

7.2 Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Avenant 3 – MEI-MRC – Autorisation de signature

Résolution n° CM-2021-02-10-242 relativement à l'autorisation de signature de l'avenant 3 au contrat de prêt conclu entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

CONSIDÉRANT que les mesures sanitaires en lien avec la pandémie de COVID-19 sont toujours effectives;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec prolonge le soutien aux entreprises à travers le contrat de prêt intervenu entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du déploiement du programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite continuer à soutenir efficacement les entreprises de son territoire;

EN CONSÉQUENCE

Il est **PROPOSÉ** par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

CM-2021-02-10-242

Que la MRC Avignon autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe, à signer l'avenant 3 au contrat de prêt conclu entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.

ORIGINAL : Ministère de l'Économie et de l'Innovation, M. Mario Limoges, sous-ministre adjoint à l'entrepreneuriat et à la compétitivité des entreprises et des régions

c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

7.3 Accès entreprise Québec – Autorisation de signature

Résolution n° CM-2021-02-10-243 relativement à l'autorisation de signature de l'entente entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du programme Accès entreprise Québec

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a annoncé la mise en place d'un réseau d'accompagnement rapproché pour les entreprises à partir des MRC;

CONSIDÉRANT que cette initiative permettra à la MRC Avignon de bonifier son soutien au développement et au maintien des entreprises sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre de cette initiative doit être réalisée dans les meilleurs délais;

CONSIDÉRANT qu'un plan sera soumis au conseil des maires dans les premières étapes de mise en œuvre suite à la signature de l'entente;

EN CONSÉQUENCE

Il est **PROPOSÉ** par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

CM-2021-02-10-243

Que la MRC Avignon autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier, M. David Bourdages, à signer l'entente MEI-MRC Avignon pour le déploiement d'Accès entreprise Québec sur son territoire.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON



ORIGINAL : Ministère de l'Économie et de l'Innovation, M. Mario Limoges, sous-ministre adjoint à l'entrepreneuriat et à la compétitivité des entreprises et des régions

c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

7.4 La Ruche Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Autorisation de signature

Résolution n° CM-2021-02-10-244 concernant l'autorisation de signature de l'entente entre la MRC Avignon et La Ruche Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir l'entrepreneuriat via des mécanismes novateurs, probants et adaptés au contexte de la Gaspésie et principalement du territoire de la MRC d'Avignon;

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat intervenue entre la MRC Avignon et La Ruche Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT l'intégration des engagements dans les prévisions budgétaires de la MRC;

EN CONSÉQUENCE

CM-2021-02-10-244

Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

Que le conseil des maires de la MRC Avignon autorise M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer l'entente de partenariat entre la MRC et La Ruche Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

ORIGINAL : La Ruche Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Mme Monica Normand, directrice

c. c.

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

8. VOLET DÉVELOPPEMENT

8.1 Signature Innovation – volet 3 – Autorisation de signature

Résolution n° CM-2021-02-10-245 relativement à l'autorisation de signature de la lettre d'intention et de l'entente pour le projet volet 3 – Signature Innovation entre le MAMH et la MRC Avignon

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a annoncé la mise en place d'un volet 3 au Fonds régions ruralité visant l'établissement d'une Signature Innovation pour les MRC;



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON

CONSIDÉRANT que cette initiative permettra à la MRC Avignon de mettre en place un projet mobilisateur misant sur ses forces afin de développer un créneau novateur sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre de cette initiative doit être réalisée dans les meilleurs délais via un avis d'intérêt et une demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT qu'un processus d'identification et un plan seront soumis au conseil des maires dans les premières étapes de mise en œuvre suite au dépôt de l'avis d'intérêt;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Pascal Bujold
et résolu unanimement

CM-2021-02-10-245

Que la MRC Avignon autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier, M. David Bourdages, à signer et déposer l'avis d'intérêt et l'entente MAMH-MRC Avignon pour la réalisation du volet 3 - Signature Innovation.

ORIGINAL : MAMH, M. Michel Gionest, directeur régional

c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

8.2 Vitalisation – volet 4 – Autorisation de signature

Résolution n° CM-2021-02-10-246 relativement à l'autorisation de signature de l'entente de Vitalisation de la MRC Avignon – volet 4 entre le MAMH et la MRC Avignon

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a annoncé la mise en place d'un volet 4 au Fonds régions et ruralité visant la réalisation de projets encourageant la mobilisation des élus et administrations municipales pour faire face aux défis particuliers de la vitalisation, favoriser la collaboration des instances régionales et appuyer la réalisation de démarches et d'initiatives de vitalisation sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT que cette initiative permettra à la MRC Avignon de mettre en place des projets pour vitaliser nos milieux;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre de cette initiative doit être réalisée dans les meilleurs délais via une entente spécifique;

CONSIDÉRANT qu'un processus d'identification et un plan seront soumis au conseil des maires dans les premières étapes de mise en œuvre suite à la signature de l'entente;

EN CONSÉQUENCE



CM-2021-02-10-246

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier, M. David Bourdages, à signer et déposer l'entente de Vitalisation de la MRC Avignon avec le MAMH.

ORIGINAL : MAMH, M. Jessy Baron, sous-ministre adjoint aux territoires

c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

9. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS EN PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ – AUTORISATION DE SIGNATURE ET DÉPÔT DE LA DEMANDE

Document déposé :

POULIN, JOHANNE. *Formulaire général, plan de réalisation, relevé de salaire cumulatif, facture CIRADD, formulaire Volet 1, CR rencontre CDD, portrait MRC final, sondage diagnostic, reconduction et plan de travail. Date N/D. 134 pages.*

Résolution n° CM-2021-02-10-247 concernant l'autorisation de signature de l'entente et le dépôt de la demande relativement au Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité

CONSIDÉRANT la réalisation par la MRC Avignon d'un plan d'action en prévention de la criminalité;

CONSIDÉRANT l'opportunité de financer les premières actions du plan via le Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité;

CONSIDÉRANT la préparation des documents constituant la demande au Programme et l'intégration des besoins financiers aux prévisions budgétaires 2021;

EN CONSÉQUENCE

CM-2021-02-10-247

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

Que le conseil des maires de la MRC Avignon autorise M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le dépôt de la demande et subséquemment l'entente relativement au Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité.

ORIGINAL : Mme Johanne Poulin, chargée de projets – Plan de bien-être collectif



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON

c. c.

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

10. ADOPTION DU RAPPORT POUR L'ALLIANCE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Documents déposés :

MRC AVIGNON. *Reddition de compte – Rapport final Alliance pour la solidarité Gaspésie 2017-2023*. 8 janvier 2021. 6 pages.

PARADIS, MATTHIEU. *Développement social – Démarche en développement social MRC Avignon – 11 août 2020*. 100 pages.

Résolution n° CM-2021-02-10-248 concernant l'adoption du rapport d'état pour l'Alliance en développement social

CONSIDÉRANT le dépôt au conseil des maires du rapport d'état pour l'Alliance en développement social pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020;

CONSIDÉRANT que ledit rapport décrit les réalisations probantes dans la MRC, et ce, à la satisfaction du conseil;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CM-2021-02-10-248

Que la MRC Avignon adopte le rapport d'état pour l'Alliance en développement social pour la période se terminant le 31 mai 2020 et mandate M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier afin de transmettre le rapport et les documents s'y référant aux autorités compétentes;

ORIGINAL : M. Matthieu Paradis, agent de développement social

11. RÉCUPÉRATION DES MASQUES DE PROCÉDURE

BOURDAGES, DAVID ET CAUVIER, CATHY. *Fiche d'information : enjeu du recyclage des masques de procédure*. Date N/D. 4 pages.

Résolution n° CM-2021-02-10-249 concernant une demande au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour la prise en charge de la récupération des masques de procédure

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON



CONSIDÉRANT la pandémie de COVID-19 et l'obligation de porter des masques de procédure;

CONSIDÉRANT les nombreuses problématiques qu'engendre la disposition de ces masques;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir au niveau environnemental;

EN CONSÉQUENCE

CM-2021-02-10-249

Il est PROPOSÉ par : M. Pascal Bujold
et résolu unanimement

Que le conseil des maires de la MRC Avignon demande au MELCC :

- Une réelle prise en charge de la récupération des masques avec système de collecte par conteneur qui assure un recyclage au Québec selon la hiérarchie des 3RV;
- Un remboursement des coûts relatifs à la récupération des masques de procédure pour les milieux **hospitaliers, communautaires et municipaux**;
- La diffusion d'une campagne de sensibilisation large publique sur les modes de disposition des masques de procédure adéquats et sur l'importance de ne pas les abandonner dans la nature (ou la rue).

ORIGINAL : MELCC, M. Benoit Charette, ministre

c. c. Mme Cathy Cauvier, coordonnatrice en gestion des matières résiduelles,
MRC Avignon et MRC Bonaventure

12. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ TOURISME AVIGNON-BONAVENTURE

Résolution n° CM-2021-02-10-250 relativement à la nomination d'un représentant sur le Comité tourisme Avignon-Bonaventure

CONSIDÉRANT l'importance de l'industrie touristique dans la MRC Avignon et son interconnexion avec le reste de la Gaspésie;

CONSIDÉRANT les efforts, mesures et orientations prises depuis le début 2019 afin de structurer et supporter les entreprises touristiques dans la MRC;

EN CONSÉQUENCE

CM-2021-02-10-250

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON

Que la MRC Avignon nomme M. Yvan St-Pierre comme représentant sur le Comité aviseur en tourisme Avignon-Bonaventure.

ORIGINAL : Comité tourisme Avignon-Bonaventure

c. c.

**Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
M. Simon Pineault, agent de développement touristique**

13. AUDIT FINANCIER DE L'EXERCICE 2020 – PROCURATION À L'ENDROIT DE LBA

Résolution n° CM-2021-02-10-251 concernant la procuration autorisant Revenu Québec à transmettre les informations à l'auditeur comptable

CONSIDÉRANT que la firme Leblanc Bourque Arsenault inc. (LBA) réalise présentement l'audit comptable des états financiers de la MRC Avignon pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT que LBA doit obtenir des informations de différents ministères afin de réaliser ledit audit et que la MRC Avignon doit autoriser la transmission des documents;

EN CONSÉQUENCE

Il est **PROPOSÉ** par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

CM-2021-02-10-251

Que la MRC Avignon autorise Revenu Québec à transmettre tous les renseignements ou les documents qu'il détient au sujet de la Municipalité régionale de comté Avignon pour l'application ou l'exécution des lois fiscales et de la Loi sur la taxe d'accise, **sauf** les renseignements relatifs à la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires ou au programme Allocation-logement, et ce, pour toutes les périodes et à toutes les années d'imposition.

Que la MRC Avignon désigne LBA comme mandataire et représentant de la MRC Avignon auprès de Revenu Québec afin entre autres de lui fournir les renseignements ou les documents nécessaires à l'exécution de son mandat, de modifier pour la Municipalité régionale de comté Avignon et en son nom, tout renseignement ou document précédemment nommé et de pouvoir participer à toute négociation avec Revenu Québec en ce qui concerne de tels renseignements ou de tels documents.

Que la MRC Avignon autorise Revenu Québec à communiquer à LBA lesdits renseignements ou documents précédemment nommés;



Que la MRC Avignon mandate M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier, afin de signer toute procuration ou document permettant de rendre effectif ou de révoquer la présente procuration.

ORIGINAL : Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

14. DÉCÈS DE M. JULES BÉLANGER

Motion - Résolution n° CM-2021-02-10-252 concernant le décès de M. Jules Bélanger

CONSIDÉRANT le décès le 5 février 2021 à l'âge de 92 ans de M. Jules Bélanger originaire de Nouvelle;

CONSIDÉRANT l'apport intellectuel et l'engagement majeur de M. Bélanger au développement de la Gaspésie et son rayonnement : Cégep de la Gaspésie et des Îles, Magazine Gaspésie, Musée de la Gaspésie, entre autres;

CONSIDÉRANT l'importance de souligner l'implication et reconnaître l'engagement des citoyens dans le développement de notre territoire;

EN CONSÉQUENCE

CM-2021-02-10-252

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

Que le conseil des maires de la MRC Avignon adopte une motion de reconnaissance des réalisations et de l'implication de M. Bélanger et témoigne leurs plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Suivi : Lettre officielle à la famille de M. Jules Bélanger

15. CORRESPONDANCE

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Résumé de la correspondance*. 2 pages.

16. DOSSIERS ÉOLIENS

16.1 Fonds d'engagement social (FES) Boralex – recommandations du comité d'analyse

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Boralex – recommandations du comité d'analyse*. 10 février 2021. 1 page.



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON

Résolution n° CM-2021-02-10-253 concernant les recommandations du comité d'analyse FES - Boralex

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CM-2021-02-10-253

Que la MRC Avignon adopte les recommandations du comité d'analyse Boralex en référence au document déposé.

ORIGINAUX :

Mme Aude Buévoz, agente de développement stratégique et dossiers techniques
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

17. MATIÈRES RECYCLABLES

17.1 Appel d'offres

Résolution n° CM-2021-02-10-254 relativement aux délégations de compétence en provenance des municipalités locales relativement à l'appel d'offres APO – 2021-2027 d'une durée de 5 ans sur les matières recyclables

CONSIDÉRANT l'article 578 du *Code municipal du Québec* permettant à une municipalité locale de déléguer à une MRC sa compétence sur divers objets;

CONSIDÉRANT que l'objet de la délégation de compétence est d'instaurer un service régionalisé de « Cueillette » et « Transbordement-Transport » et « Traitement-Tri » d'une durée de 5 ans avec la possibilité pour une municipalité de se retirer de la « Cueillette »;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Steven Parent
et résolu unanimement

CM-2021-02-10-254

Que la MRC d'Avignon :

- 1) Autorise la demande de délégation de compétence auprès des municipalités locales;
- 2) Accepte les délégations de compétence qu'elle obtiendra des municipalités locales afin de procéder dans ce dossier;
- 3) Autorise le préfet et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente intermunicipale concernant le service régionalisé.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON



ORIGINAL : Municipalités locales

C. C. MRC de Bonaventure, M. François Bujold

17.2 Constitution d'un comité

Résolution n° CM-2021-02-10-255 concernant la formation d'un comité technique d'analyse pour le processus de l'appel d'offres APO 2021-2027 d'une durée de 5 ans sur les matières recyclables

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres APO 2021-2027 d'une durée de 5 ans sur les matières recyclables;

EN CONSÉQUENCE

CM-2021-02-10-255

Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

Que la MRC d'Avignon autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à constituer un comité technique d'analyse composé d'au maximum 6 personnes dont 3 provenant de la MRC de Bonaventure et 3 membres de la MRC Avignon.

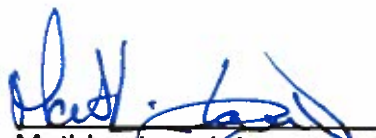
18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


CM-2021-02-10-256

Il est PROPOSÉ par : M. Christian LeBlanc
QUE l'assemblée soit levée.

Le préfet,


Mathieu Lapointe

Le directeur général et secrétaire-trésorier,


David Bourdages